



Deuxième Forum consultatif sur le financement  
dans le secteur du café  
6 mars 2012  
Londres, Royaume-Uni

**Rapport de synthèse sur le deuxième  
Forum consultatif sur le financement dans  
le secteur du café**

## Contexte

1. Le deuxième Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café (le Forum) s'est tenu pendant la 108<sup>e</sup> session du Conseil international du Café. Le sujet du Forum était :

Le rôle que les associations de producteurs, les gouvernements et autres entités (par exemple, le secteur privé, les organisations à but non lucratif ou les partenariats public-privé) jouent ou pourraient jouer pour rendre les outils de gestion des risques et de financement plus accessibles et plus pratiques pour les petits et moyens producteurs.

2. Le pôle organisateur du Forum, le groupe restreint<sup>1</sup>, a choisi ce sujet à partir de l'un des thèmes centraux qui ont émergé du premier Forum, qui était présidé par M. Michael Wheeler (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (voir le rapport de synthèse CF-1/11) : le rôle important que les intermédiaires peuvent jouer pour améliorer l'accès aux outils financiers et de gestion des risques et de leur compréhension par les petits et moyens exploitants. L'énoncé du problème rédigé par le groupe restreint figure dans le document ED-2129/12.

---

<sup>1</sup> Le cadre de référence du groupe restreint du Forum figure dans le document ICC-107-18.

## **RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LE DEUXIÈME FORUM CONSULTATIF SUR LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DU CAFÉ**

1. Les remarques liminaires du Directeur exécutif ont marqué l'ouverture du Forum. Il a accueilli les participants au Forum et a présenté un bref récapitulatif du premier Forum qui a abordé la question critique de la volatilité des prix du café vert. Le Directeur exécutif a présenté le thème du Forum : Le rôle que les associations de producteurs, les gouvernements et autres entités jouent ou pourraient jouer pour rendre les outils de gestion des risques et de financement plus accessibles et plus pratiques pour les petits et moyens producteurs. Il s'agit d'une question extrêmement importante car, malgré l'existence d'outils viables de gestion des risques, les petits et moyens producteurs constatent souvent qu'il est difficile d'accéder à ces outils. Le Directeur exécutif a félicité le groupe restreint pour l'organisation et le choix du thème de ce Forum et a noté que les conférenciers invités avaient toutes les qualifications requises pour susciter des débats stimulants sur ce sujet. En particulier, il a félicité et remercié Amy Karpel, Présidente du groupe restreint et du Forum, pour son travail inlassable et sa diligence dans la préparation de ce Forum.

2. La Présidente a souhaité la bienvenue aux orateurs et a fait observer que le Forum est une excellente occasion pour les différents acteurs de la filière café de se réunir afin de partager leurs expériences, explorer de nouvelles idées et identifier les synergies pour aborder les questions liées au financement dans le secteur du café et à l'atténuation des risques pour les petits et moyens exploitants. Elle a invité les experts à faire de courtes présentations sur la gestion des risques et l'accès au financement et a encouragé toutes les personnes présentes à engager des discussions et des échanges de vues actifs et robustes. Elle a remercié le groupe restreint pour sa contribution à la préparation de cette rencontre, les orateurs d'être venus au Forum pour partager leur expertise et *Banco do Brasil* et le Conseil national du café du Brésil pour leur généreux parrainage du Forum.

### **Présentations**

*Jawaid Akhtar, Président du Coffee Board of India*

3. Le *Coffee Board of India* est l'organisme de coordination du développement général de la filière café du pays depuis 1942. Le rôle que le *Coffee Board* joue pour faciliter l'accès des petits et moyens exploitants aux outils de gestion des risques et de financement est particulièrement significatif puisque 99% des 266 869 plantations de la filière indienne sont des petites exploitations de moins de 10 ha. Après la libéralisation de la commercialisation du café en 1996, le rôle du *Coffee Board* s'est transformé en facilitateur du développement

global de la filière. Le *Coffee Board* assure la recherche-développement et le transfert de technologies, la diffusion de l'information, y compris l'information sur le marché, la promotion du café indien sur les marchés intérieur et étrangers, les incitations au développement d'activités visant à améliorer la productivité et la qualité, l'atténuation des risques, la valorisation, etc., et les mesures sociales pour les enfants d'ouvriers et de petits producteurs. Les outils financiers et de gestion des risques disponibles pour les producteurs de café comprennent : i) un régime d'assurance précipitations qui protège contre les précipitations irrégulières pendant les phases critiques du cycle de culture ; ii) un fonds de stabilisation des prix qui fournit une aide financière aux très petits producteurs (moins de 4 ha) lorsque les prix tombent en dessous d'un niveau plancher prédéterminé. (La fourchette annuelle de prix utilisée est basée sur une moyenne mobile sur 7 ans des prix internationaux) ; iii) un régime d'assurance accidents corporels applicable aux petits producteurs et aux travailleurs auxquels le gouvernement verse une subvention de 50% des primes versées ; iv) des mécanismes de subvention des taux d'intérêt et de refinancement gérés par le *Coffee Board*, la Banque centrale, la Banque nationale de l'agriculture et du développement rural. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des États fournissent également divers mécanismes de subvention des taux d'intérêt pour les prêts de différentes catégories. Le *Coffee Board* élabore les mécanismes évoqués aux points i) et ii) ci-dessus ainsi que son propre mécanisme de subvention des taux d'intérêt, en consultation avec les agences d'exécution (le cas échéant) et sert de lien entre les producteurs/associations de producteurs et l'État ou les agences d'exécution. L'information est largement diffusée sur le site web du *Coffee Board*, à la radio, à la télévision, dans les journaux, les magazines, les brochures, etc. Il existe peu de coopératives en Inde, mais des associations de producteurs facilitent la diffusion de l'information auprès de leurs membres.

*Ernesto Fernández Arias, Sous-secrétaire à l'agriculture, Ministère de l'agriculture (SAGARPA) (Mexique)*

4. La filière café est fortement concentrée au Mexique, où les intermédiaires financiers étaient interdits pendant de nombreuses années et où il n'existe pas de bourse du café. La concentration de l'industrie contribuant à la concentration des risques, le Gouvernement mexicain a mis en place un programme visant à aider les parties prenantes à gérer les risques plus efficacement avec l'aide d'intermédiaires financiers. Au fil du temps, ce système a évolué pour passer des simples contrats à terme à des outils sophistiqués de gestion des risques commercialisés par des institutions financières. Le système actuel est basé sur l'utilisation des options de vente, selon une modalité "85-50". Le mécanisme est conçu pour lever l'un des obstacles les plus communs à une plus grande utilisation des options de vente comme outil de gestion des risques - la préoccupation des acheteurs potentiels que le coût d'achat de l'option sera perdu si l'option de vente n'est pas exercée. Dans le cadre du

programme du Gouvernement mexicain, les producteurs qui achètent des options de vente peuvent récupérer jusqu'à 85% de la prime auprès du Ministère de l'agriculture si l'option expire sans être exercée. Les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement peuvent récupérer 50% de la prime si l'option expire sans être exercée. Il est fait appel à un arbitrage neutre pour résoudre les problèmes liés à la qualité et à l'exécution des contrats. Le programme aide à gérer les risques et assure la transparence des prix, des quantités et de l'offre.

*Xinia Chaves, Vice-ministre de l'agriculture et de l'élevage (Costa Rica)*

5 L'Institut du café du Costa Rica (ICAFE) encadre les activités en vertu de la loi n° 2762 qui encourage des relations équitables dans la filière café entre les producteurs, les transformateurs, les torréfacteurs et les exportateurs ; il s'appuie sur plus de 40 ans d'expérience dans la régulation de la filière café du Costa Rica. ICAFE gère un programme visant à atténuer les risques tout au long de la campagne de commercialisation, en assurant la supervision, l'enregistrement et la vérification de la commercialisation du café à toutes les étapes. La totalité du café est récoltée manuellement et les petits producteurs sont financés par des transformateurs enregistrés et supervisés par ICAFE. Les producteurs reçoivent un paiement partiel lorsque les cerises de café sont livrées au transformateur qui doit enregistrer officiellement le café total reçu. Cette avance, qui est un élément clé du modèle équitable, aide les producteurs à financer l'entretien des plantations et les coûts de la cueillette. Les transformateurs sont tenus d'informer ICAFE de toutes les ventes de café vert qui doivent se faire selon les prix et écarts internationaux en vigueur. Les contrats des transactions sont enregistrés par ICAFE et les transformateurs sont tenus de procéder à des ajustements trimestriels des paiements en fonction des ventes. Les prix finaux sont publiés dans la presse du Costa Rica et les transformateurs doivent verser le solde dû aux producteurs (après déduction des dépenses et des bénéfices, qui sont fixés par la loi à 9%) dans les huit jours. Les couvertures de change servent de protection contre les fluctuations des taux de change. Le modèle équitable de commercialisation du café du Costa Rica veille à ce que les producteurs reçoivent 80% du prix de chaque sac vendu, système de paiement final unique dans le monde de la caféiculture.

*Edilson Alcântara, Directeur, Département café, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des approvisionnements alimentaires (Brésil)*

6. Le Fonds de défense de l'économie caféière (FUNCAFÉ) sert une variété de fins, notamment à fournir : des financements pour l'entretien, la cueillette et les stocks des producteurs, des financements pour les achats de café par l'industrie et le commerce local ; des fonds de roulement pour l'industrie brésilienne du café soluble ; des ressources pour la

régénération des plantations de café endommagées ; des contrats d'options et autres instruments boursiers. De nouveaux mécanismes de gestion des risques ont été introduits en 1994 reposant sur des paiements aux producteurs de café ou aux coopératives sur la base des ventes futures : la CPR (note de produit rural) et le certificat d'entrepôt (CDA/WA). La CPR permet aux producteurs de café de vendre à terme une partie de leur récolte, en recevant des liquidités ou des prêts et en s'obligeant à livrer une quantité spécifiée de café à une date ultérieure et en un lieu spécifié. L'instrument peut être négocié dans les bourses de marchandises et couvert. La vente de la récolte à l'avance assure la commercialisation de la production à un prix équitable et réduit la dépendance à l'égard du crédit subventionné. Le certificat d'entrepôt (CDA/WA) peut fonctionner comme une garantie des prêts et ventes à terme. Toutes les transactions se font au sein d'un système électronique. Le Fonds exerce également divers contrats d'options sur les marchés à terme, comme les mécanismes de couverture pour atténuer les risques. Les producteurs de café ayant tendance à être traditionalistes, le Fonds s'efforce de modifier les attitudes des producteurs en utilisant un langage approprié pour diffuser des informations sur les prix d'équilibrage et la façon dont le marché fonctionne, et en encourageant les améliorations dans la commercialisation, en instillant une vision tournée vers l'avenir et en encourageant les producteurs à acquérir une culture d'entrepreneur. Le nouveau modèle agricole brésilien prévoit une plus grande sécurité des parties prenantes, un bond en avant dans la qualité et la productivité et la consolidation des partenariats.

*Matt Horsbrugh, Directeur des négociations, Twin Trading Company*

7. La participation de *Twin Trading* au renforcement des capacités des petits exploitants (de 1 à 10 ha) à gérer les risques s'est développée à partir de la volatilité des prix des années 1990. *Twin* a organisé plus de 200 ateliers de formation en matière de gestion du risque de prix dans les pays d'Amérique latine et d'Afrique, le financement étant fourni par les diverses parties prenantes, y compris les torréfacteurs, les négociants de café et les organisations financières qui cherchent à réduire les risques sur les prêts, ainsi que les prêteurs du financement socialement responsable. L'objectif de *Twin* est de renforcer la capacité des organisations de petits exploitants à gérer le risque de marché en organisant des ateliers participatifs avec travaux pratiques, présentations et exercices d'équipe afin de mieux faire comprendre la terminologie et les outils. Les ateliers de formation ont une durée de deux à cinq jours et sont adaptés à chaque saison, en cherchant à évaluer la stratégie employée et à appliquer à la nouvelle récolte les enseignements précédents. Outre la création de bulletins d'information dans certains pays, *Twin* a également mis en place une plate-forme internet pour fournir un outil en ligne qui permet aux utilisateurs d'accéder à des informations sur les ateliers et de recevoir des analyses de marché. Les défis auxquels fait face le Programme de gestion du risque de prix *Twin* sont : le manque de capacité de

gestion des organisations de petits exploitants ; les difficultés d'obtention d'un financement ; la nécessité de développer l'utilisation des outils de couverture traditionnels, comme les contrats à terme et les options ; assurer une meilleure compréhension des mouvements du marché et des mouvements des écarts des prix ; et le manque d'accès aux outils de gestion des risques de change. *Twin* estime que, dans la mesure où les ateliers de 2 jours sont trop concentrés, il serait utile d'organiser des ateliers spéciaux sur la gestion pré-récolte, la récolte et les ventes post-récolte. La formation à la gestion des risques donne aux petits exploitants la possibilité d'améliorer leur efficacité commerciale et de donner des assurances aux négociants et aux torréfacteurs ainsi qu'aux prêteurs. L'un des enseignements que *Twin* a tiré est que le soutien à la gestion des risques doit être continu, car il encourage les organisations de producteurs à accéder directement aux marchés internationaux et à mieux comprendre le marché, ce qui contribue à assurer que les négociants auront accès à un café certifié durable.

*Marc Sadler, Chef d'équipe, unité du financement de l'agriculture et de la gestion des risques (AFRMU), département de l'Agriculture et du Développement rural, Banque mondiale*

8. L'équipe de gestion des risques agricoles (ARMT), qui fait partie de l'unité AFRMU de la Banque mondiale, vise à aider les clients à identifier et à gérer les risques agricoles. Les clients sont : des gouvernements (niveau macro), des banques, des assureurs, des associations d'agriculteurs et des exportateurs (niveau méso), et des commerçants, des coopératives et des agriculteurs (niveau micro). Le financement d'ARMT provient du Secrétariat suisse aux affaires économiques et du Gouvernement néerlandais. Le développement d'une stratégie appropriée des risques dépend de l'identification des risques, de leur évaluation et de leur hiérarchisation pour que la stratégie d'atténuation des risques se concentre sur les risques les plus importants auxquels fait face l'organisation. ARMT a aidé à élaborer une stratégie de gestion des risques fondée sur des évaluations des risques pour la chaîne d'approvisionnement des filières café d'Haïti, du Cameroun, du Viet Nam et de l'Ouganda. Les évaluations ont permis d'identifier, de quantifier et de hiérarchiser les principaux risques des filières et des parties prenantes pour élaborer une stratégie globale de gestion des risques basée sur l'attribution et la superposition des risques afin d'assurer une gestion efficace des niveaux de risque par les parties prenantes appropriées. Les agriculteurs et les coopératives, par exemple, peuvent réduire le risque en améliorant leurs pratiques agronomiques, en assurant une meilleure utilisation de l'eau et de l'irrigation, en introduisant des variétés améliorées et en planifiant, tandis que les coopératives peuvent transférer le risque en fournissant des assurances. Les gouvernements peuvent intervenir en cas d'événements catastrophiques à l'origine de pertes importantes pour la chaîne d'approvisionnement. ARMT cherche à collaborer avec l'OIC pour entreprendre un exercice visant à examiner les risques dans la filière café et l'accès au financement.

Le but de cet exercice serait de mieux comprendre la façon dont les risques non gérés restreignent le financement et comment l'amélioration de la gestion des risques développe le financement. Collectivement, le Forum consultatif a les connaissances requises pour diffuser davantage d'informations à l'intention des pays Membres de l'OIC. La Banque mondiale et l'OIC peuvent établir une typologie des risques pour aider les producteurs et les gouvernements.

### **Discussions et questions**

9. Les présentations ont été suivies par un échange de vues entre les orateurs et des discussions avec tous les participants sur les questions soulevées. Les questions supplémentaires soulevées par les délégations Membres de l'OIC ont porté sur : la nécessité d'un cadre institutionnel et juridique et de politiques publiques efficaces pouvant faciliter l'accès des petits exploitants aux outils financiers et de gestion des risques ; l'importance de la formation des agriculteurs aux avantages du programme existant de manière à encourager une participation plus large ; l'importance de la transparence tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris la formation des prêteurs aux risques de la filière café pour les inciter à accorder des prêts aux acteurs de cette filière ; la nécessité d'équilibrer les programmes visant à atténuer les risques de prix par rapport au développement de la filière café dans son ensemble ; les préoccupations relatives à la croissance marquée de la spéculation dans les marchés à terme, qui rend plus difficile l'utilisation de ces marchés à des fins de couverture, sauf pour les plus grands acteurs ; et les stratégies reprenant et adaptant des éléments de programmes réussis de financement et de gestion des risques dans des contextes différents, compte tenu de la nature hautement idiosyncrasique des outils financiers et de gestion des risques. Les principaux points soulevés sont résumés ci-dessous :

- **Rôle d'un cadre institutionnel et juridique**

10. Les institutions gouvernementales comme le *Coffee Board of India*, le Ministère de l'agriculture du Mexique (SAGARPA), l'Institut du café du Costa Rica (ICAPE) et le Fonds du café du Brésil (FUNCAFÉ), fournissent une aide précieuse aux petits et moyens caféiculteurs sous la forme d'outils financiers et de gestion des risques, notamment au moyen de : l'administration des régimes d'assurance couvrant les risques climatiques et les dommages causés par les ravageurs et les maladies ; la garantie des financements pour assurer aux petits et moyens exploitants un meilleur accès au crédit pour atténuer les risques ; et des systèmes de financement élaborés selon des cadres institutionnels variés, que ce soit selon une approche de "fonds du café" fournissant une assistance tout au long de la chaîne d'approvisionnement, ou selon des mesures d'urgence. Le *Coffee Board of India*, SAGARPA, ICAPE et FUNCAFÉ soulignent que des institutions gouvernementales et des cadres

juridiques bien conçus sont essentiels pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques efficaces visant à faire face aux besoins de financement et de gestion des risques des producteurs, que ce soit dans des environnements hautement réglementés ou libéralisés. Les cadres institutionnels et juridiques peuvent également créer des environnements favorables à la création et à l'introduction de produits nouveaux et de méthodes novatrices destinés à faciliter la compréhension et l'accès aux outils financiers et de gestion des risques. Une plus grande attention devrait être accordée à l'identification des composantes des cadres institutionnels et juridiques existants qui pourraient être transposées ou reproduites dans d'autres contextes pour faire face aux besoins des producteurs en matière de financement et de gestion des risques.

11. Une attention particulière pourrait également être accordée à la question de savoir si la participation aux programmes financiers et de gestion des risques parrainés par le gouvernement doit être facultative ou obligatoire, ainsi qu'aux mesures incitatives à prendre pour encourager la participation. En outre, on pourrait envisager une réflexion sur la question de savoir si le financement de la caféiculture doit être axé sur une protection à court terme ou sur un développement à long terme. Une question connexe est de savoir comment parvenir à un équilibre entre les solutions visant à assurer la sécurité alimentaire et la génération de revenus pour les ménages et celles visant à relever les défis en matière de financement et de gestion des risques au niveau commercial.

- **Importance d'une communication et d'une éducation efficaces pour le financement et la gestion des risques**

12. Les pays doivent investir dans des moyens de communiquer efficacement avec les agriculteurs en matière de financement et de gestion des risques. Par exemple, les informations sur options de vente et d'achat, qui sont des opérations financières complexes, doivent être rédigées en termes familiers et compréhensibles pour des néophytes. Une éducation sur les bénéfices des programmes existants en matière de financement et de gestion des risques est nécessaire à une plus large participation à ces programmes, les producteurs étant plus susceptibles de participer volontairement à ces programmes lorsqu'ils comprennent les bénéfices qu'ils peuvent en tirer. L'éducation financière de la quasi-totalité des parties prenantes de la filière café serait également bénéfique. Par exemple, lorsque les agriculteurs comprennent mieux leurs coûts de production et la façon dont les prix sont établis, ils sont en meilleure position pour reconnaître le prix optimal de leur café et la corrélation entre les prix offerts et leurs marges bénéficiaires. Il a été noté que le changement de "culture" des caféiculteurs, qui peuvent être réticents à participer aux programmes existants en matière de financement et de gestion des risques ou à adopter de nouvelles approches, commence par une communication et une éducation efficaces.



- **Identification des bénéficiaires**

13. Les producteurs représentant la base de la chaîne d'approvisionnement, ils sont les bénéficiaires naturels des programmes de gestion des risques. Cependant, ils ne fonctionnent pas en vase clos et la participation des autres parties prenantes, comme l'industrie, le commerce, les fournisseurs d'intrants et les institutions financières, est nécessaire pour trouver des solutions aux défis posés par le financement et la gestion des risques. Une question connexe concerne les objectifs des programmes de gestion des risques. Les objectifs liés à la protection sociale doivent être structurés différemment de ceux qui visent à favoriser le développement commercial. Les institutions mettant en œuvre ces programmes doivent avoir une vision claire de leur position en la matière.

- **Transparence de la chaîne d'approvisionnement**

14. La transparence a été qualifiée de facteur critique pour l'élaboration d'outils financiers et de gestion des risques plus accessibles et facilement utilisables par les petits et moyens exploitants. Il a été noté qu'il est plus facile de concevoir des solutions novatrices et bénéfiques pour toutes les parties au fur et à mesure que les acteurs de la chaîne d'approvisionnement acquièrent une meilleure compréhension des rôles respectifs et des risques des autres acteurs de la chaîne. Par exemple, au fur et à mesure que les prêteurs comprennent mieux la filière café et ses risques ils acquièrent une plus grande confiance dans leur capacité à gérer les risques et à investir dans le secteur. Des efforts ont été engagés pour former les prêteurs à la filière café et le développement de ces programmes pourrait encourager les prêteurs à mettre un financement supplémentaire à la disposition des petits et moyens caféiculteurs. En outre, il a été souligné que les risques des acteurs du bout de la chaîne d'approvisionnement diminuent en parallèle à ceux des acteurs du début de la chaîne – à savoir les producteurs de café. Des solutions bénéfiques pour toutes les parties sont donc possibles : au fur et à mesure que les producteurs sont mieux à même de gérer leurs risques et d'accéder au financement, les négociants et les torréfacteurs sont mieux à même de gérer leurs propres risques. Il a été noté qu'une connaissance détaillée des rôles respectifs et des risques des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement n'est peut-être pas nécessaire ; toutefois, une connaissance élémentaire des rôles et des risques des différents acteurs est utile. Les possibilités pour les producteurs et les exportateurs de communiquer et de travailler ensemble pour résoudre les conflits ont été qualifiées d'importantes et pourrait être facilitées par des institutions et des cadres gouvernementaux appropriés.

- **Calendrier et enseignements**

15. Il a été souligné que les programmes de financement et de gestion des risques mis en œuvre par le Brésil, le Mexique, l'Inde et le Costa Rica étaient le résultat d'un long processus de développement. Ils sont le reflet d'années de travail et de plusieurs améliorations visant à relever les défis rencontrés dans leur mise en œuvre. Il existe également d'autres programmes conduits par des gouvernements et des institutions et organisations non gouvernementales pour renforcer la capacité des producteurs à gérer les risques et à accéder au financement. Ces programmes permettent de concevoir des solutions pour les caféiculteurs qui n'ont pas accès aux outils financiers et de gestion des risques ou qui les sous-utilisent. La clé consiste à identifier les éléments de réussite des programmes existants et de les adapter aux besoins de ces producteurs. Il a été souligné que le risque est hautement idiosyncrasique et que l'adaptation des éléments de réussite d'un programme existant à un autre contexte doit tenir compte de ce fait et être précédée par une évaluation des risques spécifiques d'un marché. Il n'existe pas de solution type valable pour tous les pays ; chaque pays appelle un modèle ou un plan basé sur ses conditions locales ainsi que des institutions pour mettre en œuvre ce plan. Une attention particulière devrait être accordée à l'identification des premières mesures que les pays dotés de stratégies limitées en matière de financement et de gestion des risques pourraient prendre pour développer et mettre en œuvre des programmes plus efficaces à l'intention de leurs producteurs de café, et au rôle que les gouvernements peuvent jouer pour créer des environnements qui encourageront les institutions non gouvernementales à participer à l'élaboration de solutions en matière de financement et de gestion des risques pour les petits et moyens producteurs de café.

- **Questions diverses**

16. Il a été mentionné que la présence accrue des acteurs non-commerciaux et des spéculateurs sur le marché du café continue de constituer un obstacle à la gestion du risque de volatilité des prix du café. Les problèmes de gestion des risques figurent à l'ordre du jour du G-20 qui sera présidé par le Mexique, et du G-8 qui sera présidé par les États-Unis d'Amérique.

### **Synthèse de la Présidente**

17. La Présidente a déclaré que ce forum représentait une étape importante dans l'évolution du processus de consultations sur les sujets liés à la finance et à la gestion des risques. Les questions clés à explorer plus en profondeur sont les suivantes :

- moyens d'élaborer une typologie des bonnes pratiques dans ce domaine pour adaptation et utilisation dans différents cadres juridiques et institutionnels, en particulier dans les pays qui en sont aux premiers stades du développement de programmes de financement et de gestion des risques pour leur filière café ;

- interaction entre les acteurs institutionnels, comme les coopératives et les associations de producteurs, avec la politique globale du gouvernement ;
- moyens de stimuler la participation des producteurs aux mécanismes de financement et de gestion des risques, par exemple par l'éducation financière des producteurs et l'amélioration de la compréhension des avantages des programmes ainsi que par des mécanismes d'incitation ;
- nécessité de la transparence et de la compréhension des rôles et des risques respectifs tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de promouvoir la coopération et des solutions bénéfiques pour toutes les parties de la chaîne d'approvisionnement ; et
- rôle que les gouvernements peuvent jouer dans la création d'environnements qui encourageront des solutions novatrices et répondront aux besoins des producteurs en matière de financement et de gestion des risques.

18. Enfin, il a été remarqué qu'il n'existe aucun modèle commun applicable dans tous les pays producteurs mais que de précieux enseignements peuvent être tirés des expériences des autres.

**Je vous remercie**

19. La Présidente a remercié les conférenciers invités pour leurs précieuses contributions, le Secrétariat pour son assistance dans la préparation de la rencontre et les commanditaires qui ont rendu ce Forum possible.